

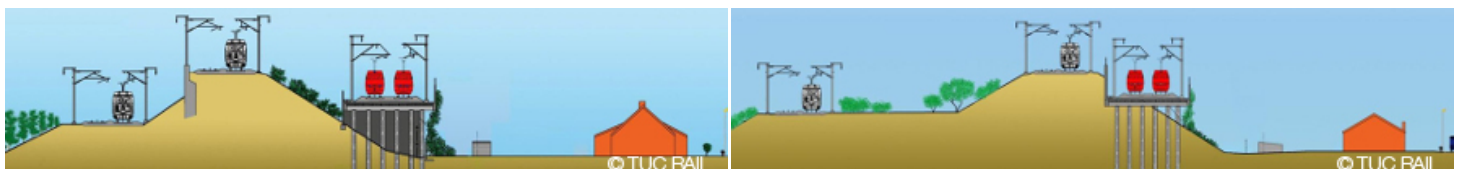


Minimising the inconvenience for local residents

Par la situation et le concept du projet, on peut dire que les nuisances pour les riverains ont été globalement limitées. L'environnement habité n'a été touché que dans la zone du lotissement de la Rietstraat à Mechelen.

Les contraintes suivantes ont été prises en considération à cet endroit :

Eviter autant que possible l'expropriation des parcelles construites



Prendre les mesures nécessaires pour limiter les nuisances sonores



© 2019 TUC RAIL